

Arles, Tarascon, St Martin de Crau, St Pierre de Mézoargue, Boulbon, les Saintes Maries de la Mer



Lettre ouverte des Unions Locales des Syndicats CGT d'Arles et de Tarascon aux élus de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

17 septembre 2015,



**L'eau potable et l'assainissement doivent (re)passer en gestion publique.**

**Le service doit répondre aux besoins de la population.**

**Il faut garder les emplois.**



De novembre 1984 à novembre 1986, le syndicat CGT des territoriaux et l'Union Locale CGT d'Arles, s'étaient fortement mobilisés avec le personnel et la population contre la privatisation du service des eaux et de l'assainissement de la Ville d'Arles. La Société des Eaux d'Arles (SEA) a obtenu le marché. C'est une filiale du géant de l'eau et de l'assainissement Véolia. A Tarascon, St Martin, Boulbon et St Pierre, c'est la Compagnie de l'Eau et de l'Ozone (CEO) (c'est-à-dire encore Véolia), qui s'occupe de l'eau et de l'assainissement, aux Saintes, c'est la CGE (encore Véolia).

En novembre 2014, malgré nos interpellations, les élus de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette ont encore retenu le principe faire gérer l'eau et l'assainissement par une entreprise privée, sans réel débat public.

**Les délibérations ouvraient la voie à un retour à la gestion directe, faites ce choix, Mesdames et Messieurs nos élus.**

## **l'eau est un bien public**

L'eau et l'assainissement sont un droit fondamental à tout être humain. L'eau garantit la vie et doit être protégée des spéculations financières et des enjeux géopolitiques. Les services publics de l'Eau et de l'Assainissement ne doivent pas être soumis aux lois du marché.

Il faut une politique de contrôle de la gestion des ressources en eau et des services de l'eau et d'assainissement, au niveau national, avec la mise en place des services publics de proximité qu'attendent les usagers et avec le renforcement du rôle des agences de bassins.

Un **service national de l'eau et de l'assainissement** permettrait notamment :

- De **développer les services de recherches** nécessaires au maintien de la qualité de la ressource en eau, à l'amélioration des traitements pour la production et la distribution de l'eau et son assainissement.
- D'**instaurer** l'intervention démocratique, participative et la **transparence dans la gestion de l'eau**, que ce soit aux niveaux local, régional ou national.
- De **garantir le juste prix de l'eau et de l'assainissement**.
- D'**instaurer le principe de pollueur responsable** (pas seulement pollueur payeur).
- De **garantir un statut unique public des salariés** de l'eau et de l'assainissement.
- D'**assurer la reconnaissance, la qualification et la formation** des métiers de l'eau et de l'assainissement.

- **D'assurer** la gestion de la production, de l'exploitation, de la distribution et du contrôle de la qualité de l'eau et de l'assainissement dans **un véritable service public**.

La CGT n'est pas seule à préconiser un grand service national de l'eau, des associations se joignent à cette proposition de service national de l'eau et de l'assainissement.

Voilà trop longtemps que les usagers alimentent les dividendes des actionnaires de Véolia et de ses prédécesseurs. Environ 1million d'euros par an !

Ce sentiment de gâchis au détriment des citoyens et des usagers a été confirmé par les services de la communauté d'agglomération qui ont relevé la très mauvaise volonté de la SEA à communiquer des chiffres clairs quant à sa gestion, démarche pourtant obligatoire. Des abus de facturation ont aussi été relevés.

#### **De nombreuses collectivités retournent à la gestion publique.**

L'expérience n'a de vertu que si elle sert ! Et de fait ce constat n'est pas spécifique à la Ville d'Arles, tant au niveau du prix du m<sup>3</sup>, 20% moins cher sous exploitation publique, jusqu'à 27% si celle-ci couvre le territoire d'une communauté de communes ou d'agglomération, qu'en ce qui concerne la pérennité des installations.

Notons surtout que les nombreuses expériences en matière de retour à la gestion publique de l'eau et de l'assainissement sont très largement positives, avec des collectivités aux couleurs politiques très diverses.

**A Arles, l'expérience du retour à la gestion publique de la restauration scolaire et**

**du parking des Lices est plus que probante : gain de plus de 500 000 € par an pour la collectivité !**

## **une seule solution la gestion publique**

Nous demandons, dans l'attente de la création d'un service public national de l'eau, un **retour à une gestion publique de l'eau et de l'assainissement, sur le territoire de la Communauté d'agglomération ACCM.**

C'est un retour complet à la gestion publique que nous préconisons. Pas d'une gestion où la maintenance technique ou la facturation continuent d'être assurées par le privé et où le nombre de points d'accueil des usagers a été drastiquement diminué.

Nous proposons un service public mis en œuvre par des agents de statut public, avec les dispositions transitoires permettant la reconnaissance des qualifications des personnels pour tous les métiers et tous les travaux, c'est-à-dire **immédiatement la création d'un établissement public (EPIC) qui maintient les personnels dans leur emploi, leurs statuts et reconnaissances de carrière.**

Le personnel de la SEA, de la CEO, de CGE est compétent. Il doit être repris.

Le service public doit répondre aux besoins des usagers, il y a du travail pour tous les personnels actuellement employés par les différents établissements de Véolia

Des investissements pour l'amélioration des réseaux et des installations sont nécessaires, autant qu'ils soient réalisés par le service public !

**Les Unions Locales des syndicats CGT d'Arles et de Tarascon soutiennent la lutte des salariés de l'eau et de l'assainissement pour la sauvegarde et la pérennisation de leurs emplois. Ils ont obtenu le report du vote sur le choix du délégataire, et vous avez donc, Mesdames et Messieurs les élus de l'ACCM, un temps supplémentaire de réflexion. Il est temps que vous preniez la bonne décision !**

UNION LOCALE CGT D'ARLES  
3 RUE PARMENIER 13200 ARLES  
téléphone: 04 90 96 50 27 fax: 04 90 96 46 78  
site internet: cgtarles.fr

UNION LOCALE CGT TARASCON  
34, RUE BLANQUI 13150 TARASCON  
Tél. : 04 90 91 11 76  
Courriel : ulcgt.tarascon13@orange.fr